

**Tarifs uniques moutierrois et communes conventionnées\* :**

**QUOTIENT FAMILIAL < 700 :**

1/2 journée 5,20 €

1 journée 7,70 €

**QUOTIENT FAMILIAL de 701 à 900 :**

1/2 journée 6,70 €

1 journée 10,70 €

**QUOTIENT FAMILIAL de 901 à 1100**

1/2 journée 7,40 €

1 journée 11,40 €

**QUOTIENT FAMILIAL > 1101 :**

1/2 journée 8,20 €

1 journée 12,20 €

**Repas : 4 €**

Péri-centre <900 : 0,60 € la 1/2H (communes)

Péri-centre >900 : 0,70 € la 1/2H (communes)

**Communes conventionnées :**

Saint-Vincent-sur-Graon ; Champ-Saint-Père ; Saint-Cyr-en-Talmondais ; Le Givre ; Le Bernard ; Saint-Avaugourd-des-Landes ; Avrillé ; La Jonchère.

**Nous invitons les parents d'enfants originaires d'une commune non-conventionnée à se rapprocher de la mairie avant toute inscription à l'accueil de loisirs.**



# PRESENTATION



L' accueil de loisir «Les Arlequins» situé en bordure du groupe scolaire Gaston Ramon, est un espace convivial de détente adapté à chaque tranche d'âge.

Nous accueillons les enfants de 3 à 12 ans, à la journée ou à la demi journée.

Des repas sont servis au restaurant scolaire pour celles et ceux qui le souhaitent. Lors des sorties à la journée, vous devez néanmoins prévoir un pique-nique. Le goûter est fourni aux enfants. **Nous demandons aux parents d'accompagner les enfants dans les locaux.** Si une tierce personne amène ou vient chercher votre enfant, vous devez nous fournir une autorisation parentale.

**Les inscriptions sont obligatoires.** Les places sont limitées. Les programmes d'animations ainsi que les dossiers d'inscriptions sont disponibles à la mairie, à l'accueil de loisirs ou sur le site de la commune, dans la rubrique Enfance-Jeunesse.

**Les périodes d'ouvertures des vacances scolaires sont les suivantes :**

**Toussaint:** 2 semaines

**Noël:** 1 ou 2 semaines

**Hiver:** 2 semaines

**Printemps:** 2 semaines

**Été:** Fermeture 2 semaines au mois d'août

**Toute absence non justifiée est facturée. Les absences pour maladie sont à signaler le jour même par téléphone à la direction avec envoi d'un certificat médical.**



# HORAIRES

**Péri-centre :** Le matin de 7h30 à 9h00 et le soir de 17h00 à 18h30.

**Journée d'accueil :** De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.  
(13h30 en cas de besoin)



# INSCRIPTIONS

**A remplir une fois** (valable pour l' année scolaire en cours). Documents à retourner obligatoirement à l'accueil de loisirs ou à la mairie :

- |  |   |
|--|---|
| 1/ Fiche sanitaire                       | 4/ Règlement intérieur                          |
| 2/ Bulletin d'inscription                | 5/ Attestation d'assurance extra scolaire       |
| 3/ Photocopies des pages de vaccinations | 6/ Attestation CAF ou MSA ou numéro allocataire |

A remplir à chaque période de vacances ou pour les mercredis, le coupon d'inscription.

**Tous les documents sont téléchargeables sur le site de la commune à l' adresse : [moutiers-les-mauxfaits.fr](http://moutiers-les-mauxfaits.fr) rubrique **Vivre à Moutiers** et **Enfance-Jeunesse**.**

